

Giron de Montsalvens

Procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du jeudi 22 mars 2018 à l'Espace Gourmand à Villars-sous-Mont

Jean-Paul Tomasini ouvre la 54^{ème} assemblée des délégués du Giron de Montsalvens à 19h05 en souhaitant la bienvenue aux membres présents et en particulier à Jean Pharisa, secrétaire fondateur.
Jean-Paul remercie Marc Jaquet et ses membres de nous recevoir pour ce tir.

1.- Appel

Bas-Intyamou	2	Botterens	2	Broc	2 *
Bulle	2	Charmey	1	Corbières-Cerniat	excusé
Gruyères	excusé	Hauteville	2 *	Haut-Intyamou	1
Jaun	1	Lessoc	3 *	Sauthaux	1 *

* y compris membre du comité

2.- Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu par Marc Stauffer, Nicole arrivant un peu plus tard. Il est approuvé par mains levées avec remerciement à son auteur, Nicole Pugin.

3.- Rapports du caissier, des vérificateurs et approbation des comptes 2017

Marc Stauffer donne lecture des comptes 2017. De ceux-ci, il ressort un bénéfice de CHF 283.60, ce qui porte notre fortune nette à un montant de CHF 5176.77.

La société de Gruyères étant excusée, c'est la Société de tir de Bulle qui les remplace. Les vérificateurs, François Both de Lessoc et Frédéric Imhof de Bulle demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et d'en donner décharge au caissier. Les comptes sont approuvés par mains levées avec remerciements à Marc.

Marc Stauffer demande aux responsables des sociétés de Sauthaux et Jaun d'être les vérificateurs des comptes 2018. Ceux-ci acceptent.

4.- Concours 2018 – 54^{ème} édition à Grandvillard organisé par Bas-Intyamou

Le tir avancé se fera le jeudi 23 août 2018 de 18h00 à 20h00

Le tir officiel : Le vendredi 31 août 2018 de 18h00 à 20h00

Le samedi 01 septembre 2018 de 09h00 à 11h30

Contrôle des résultats par les sociétés le 01 septembre 2018 entre 15h30 et 16h00.

Proclamations des résultats le **samedi 01 septembre 2018 à 17h00** à la cantine du stand

Les surveillants seront Haut-Intyamou le 23 août, Hauteville le 31 août et Gruyères le 01 septembre 2018.

Bas-Intyamon assurera le fonctionnement des cibles électroniques et fournira les secrétaires nécessaires.

Le chef de tir sera fourni par Bas-Intyamon.

La munition sera fournie par la société organisatrice et sera facturée après le tir.

Le prix de la passe est de CHF 16.00, CHF 14.00 pour les JT et adolescents.

Selon les résultats obtenus, il sera distribué des cartes couronnes à CHF 10.00 et à CHF 8.00.

Un montant forfaitaire de CHF 500.00 sera versé à la société organisatrice.

Concernant les cartes couronnes, Jean-Paul Tomasini informe les membres présents que lors de l'assemblée cantonale des tireurs fribourgeois à Plasselb le 10 mars dernier, il a été annoncé qu'à partir du 01.01.2019 celles-ci ne seront plus distribuées. En effet, l'Organisation Romande des Cartes Couronnes regroupant les cantons romands sera dissoute. Il sera toujours possible d'en obtenir le remboursement auprès de Héribert Stempfeli jusqu'au 31.10.2023. La SCTF émettra ces propres cartes couronnes et les sociétés recevront des informations complémentaires en temps voulu.

Une affichette indiquant la durée du tir (entre 12 et 15 minutes maximum) sera placée sur les pupitres.

Le comité prendra contact avec nos donateurs habituels pour les prix individuels.

Marc Jaquet nous informe que lors du tir avancé du 23 août 2018, toutes les cibles ne seront pas à disposition du Giron. En effet, ce jour-là, il y aura également des tirs de société ainsi que certainement des groupes qui participeront au 3^{ème} tour de la Coupe FSTG. Il est bien entendu que si des tireurs désirent tirer le Giron ce même jour, ils devront le faire en premier.

Une petite restauration sera probablement mise sur pied pour le vendredi 31 août 2018.

Marc espère que cette année verra plus de jeunes tireurs participer à ce tir et pas uniquement les élites et les vétérans.

Maurice Rime demande quelle est la tâche du surveillant. Jean-Paul lui répond que c'est la SECURITE, contrôle du retrait des cartouches, que l'arme soit bien assurée, culasse ouverte. Marc Jaquet prévoit une personne pour le contrôle de l'arme à l'entrée et à la sortie du stand.

Comme l'année dernière, Frédéric Imhof prêtera une imprimante de la FSTG pour l'impression des résultats.

5.- Places de tir 2019 – 2020 - 2021

Pour 2019 Botterens

Pour 2020 Broc

Pour 2021 Bulle

7.- Divers

Jean-Paul Tomasini avait prévu de parler des cartes couronnes mais cela a déjà été fait.

Bernard Remy demande que la date soit indiquée sur celles-ci car autrement elles sont refusées lors de la demande de remboursement.

Marc Stauffer informe les membres que leurs tireurs peuvent payer leur passe du Giron avec les cartes couronnes.

Marc Stauffer remarque que cette année le Giron n'entre pas en concurrence avec la finale de district JT car celle-ci a lieu l'après-midi et non le matin du 01 septembre 2018.

En faisant l'assemblée en mars et non en janvier, le comité a toutes les dates des principaux tirs, ce qui évite justement de se retrouver à deux endroits en même temps...

François Both et Bernard Remy trouvent qu'il est bien de recevoir les dates de tir prévues par mail quelques temps avant l'assemblée, comme l'a fait Marc Jaquet cette année.

Jean-Paul Tomasini avait la sonnaie à remettre à la société de tir de Gruyères mais comme celle-ci est excusée, il la prendra pour les résultats.

La parole n'étant plus demandée, Jean-Paul Tomasini souhaite à chacun une bonne soirée et une excellente saison de tir 2018.

L'assemblée est levée à 19h45.

Riaz, le 23 mars 2018

La secrétaire, Nicole Pugin